

Stratégique

Sûr

Solide



Nous sommes OMERS, le régime de retraite à prestations déterminées de plus de 470 000 participants actifs, inactifs et retraités dans près de 1 000 municipalités, commissions scolaires, bibliothèques, services de police, services de protection contre les incendies et autres agences locales dans les collectivités partout en Ontario.

EN COUVERTURE :

1. Anita, participante, ville de Richmond Hill
2. Jim, retraité, et sa conjointe, Joan
3. Jay, participant, municipalité régionale de Durham

Deux sociétés dotées de mandats indépendants et distincts représentent les intérêts des participants, des employeurs, des promoteurs et des autres parties prenantes du régime d'OMERS :

La **Société de promotion d'OMERS** assure la surveillance stratégique et prend les décisions relatives à la conception des prestations, à l'établissement des taux de cotisation et à la composition des deux conseils d'administration d'OMERS.

La **Société d'administration d'OMERS** assure la gestion stratégique et opérationnelle des services aux participants et aux employeurs, la perception des cotisations, le versement des rentes et le placement des actifs du

régime. Cette structure bicamérale (en deux parties) assure le fonctionnement efficace d'OMERS dans son ensemble. Plus particulièrement, elle fait en sorte que les décisions tiennent compte d'une diversité de points de vue provenant d'un grand nombre de parties prenantes et de spécialistes ciblés dans des secteurs clés, comme la conception du régime, les services aux participants, ainsi que les placements du régime.

Les deux sociétés et leurs conseils d'administration collaborent étroitement afin d'atteindre un seul objectif : offrir des prestations sûres, durables et abordables qui satisfont aux besoins des participants et des employeurs.

POINTS SAILLANTS DE 2016



CAPITALISATION DE **93,4 %**



TAUX DE RENDEMENT NET DE **10,3 %**



TAUX DE COTISATION INCHANGÉS



85,2 MILLIARDS DE DOLLARS D'ACTIFS NETS



3,9

MILLIARDS DE DOLLARS DE COTISATIONS



3,6

MILLIARDS DE DOLLARS DE PRESTATIONS VERSÉES



470 000

PARTICIPANTS



Le point sur la stratégie 2020 : Assurer la durabilité du régime

En 2016, OMERS a poursuivi l'exécution de la stratégie 2020, mise en place un an plus tôt.

Notre stratégie quinquennale guide OMERS vers l'atteinte de notre vision : être un exemple à suivre en matière de régime de retraite à prestations déterminées durable.

Cette stratégie tient compte des défis que devra relever OMERS au cours des prochaines années, dont :

- la maturation du régime découlant de l'accroissement continu de la proportion de participants retraités par rapport aux participants actifs
- la volatilité du contexte de placement
- les changements dans le secteur des rentes, la sécurité des retraites demeurant une priorité pour les gouvernements

Notre stratégie 2020 s'attaque à la maturation du régime. En 2016, OMERS a évalué la pertinence de diverses possibilités de partage plus équitable du risque de capitalisation entre les participants actifs et retraités. Nous pourrions notamment introduire un mécanisme d'indexation modifiée sur l'inflation par suite de consultations officielles avec les groupes de parties prenantes clés. Bien que cette approche innovante de gestion du risque de capitalisation n'ait aucune incidence immédiate sur le régime, y compris les taux de cotisation et de prestations, elle doterait le conseil d'administration de la Société de promotion d'OMERS d'une certaine marge de manœuvre qui lui permettrait d'adapter les niveaux d'indexation futurs au besoin, dans le cadre des procédures de gouvernance normales et sous réserve du vote favorable des deux tiers des voix.

OMERS s'adapte à la volatilité du contexte de placement en continuant de consolider ses placements et en ajustant la composition de son actif afin que la répartition des

placements maximise la capacité de renouer avec la pleine capitalisation, que la nécessité d'apporter des changements imprévus au régime soit atténuée au minimum et que sa capacité de verser des rentes soit maximisée.

Les changements dans le secteur des rentes obligent OMERS à étendre son programme de rayonnement auprès des participants, des employeurs, des parties prenantes et des gouvernements pour qu'OMERS puisse contribuer à l'évolution du cadre réglementaire régissant les régimes de retraite à prestations déterminées.

Nos objectifs :

- Atteindre la pleine capitalisation et protéger le régime contre la volatilité des marchés, au moyen de taux de cotisation et de prestations stables et prévisibles.
- Maintenir un excellent taux de satisfaction en fournissant des services de qualité aux participants, aux employeurs et aux parties prenantes.
- Assurer une gestion efficace des coûts, autant en ce qui a trait au ratio des frais de gestion (« RFG ») qu'au coût par participant (« CPP »).

Notre stratégie porte fruit et a contribué aux excellents résultats que nous avons atteints en 2016. Cette stratégie repose sur quatre piliers :

1. la protection de notre situation de capitalisation
2. la génération de rendements nets moyens de l'ordre de 7 % à 11 % par année
3. le renforcement continu des liens avec les participants, les employeurs et les parties prenantes
4. l'évolution de nos capacités et de notre modèle d'affaires.



Réalisations de la stratégie en 2016

PROTECTION DE LA SITUATION DE CAPITALISATION

Le ratio de capitalisation du régime principal, indicateur clé de la santé financière à long terme du régime, a été porté à 93,4 % en 2016, par rapport à 91,5 % un an plus tôt. En 2016, la situation de capitalisation du régime s'est améliorée pour une quatrième année d'affilée. Nous demeurons en bonne voie d'atteindre la pleine capitalisation d'ici 2025.



Pour atténuer le risque de capitalisation, OMERS a ramené le taux d'actualisation réel (compte tenu de l'inflation) du régime de 4,25 % à 4,20 % en date du 31 décembre 2016. Un taux d'actualisation réel moins élevé peut faire contrepoids aux pressions qui pourraient s'exercer sur la capitalisation, comme une crise financière. Si le besoin s'en fait sentir, OMERS pourra augmenter le taux d'actualisation afin de stabiliser la situation de capitalisation du régime et d'atténuer les répercussions sur les prestations et les taux de cotisation.

La capitalisation du régime d'OMERS est assurée par les cotisations des participants et des employeurs, ainsi que par le rendement net des placements du régime. **Les taux de cotisation** et les prestations n'ont pas changé en 2016, et ils **demeureront stables en 2017**.

Taux de cotisations des employeurs en 2017			Moyenne
Participants dont l'âge normal de la retraite est de 65 ans	Revenus jusqu'au plafond de salaire du RPC*	9,0 %	10,7 %
	Revenus supérieurs au plafond de salaire du RPC*	14,6 %	
Participants dont l'âge normal de la retraite est de 60 ans	Revenus jusqu'au plafond de salaire du RPC*	9,2 %	
	Revenus supérieurs au plafond de salaire du RPC*	15,8 %	

* Le plafond de salaire du RPC est de 55 300 \$ pour 2017.

LE SAVIEZ-VOUS?

La rente annuelle moyenne des participants d'OMERS ayant pris leur retraite en 2016 est de 29 600 \$.

80 %

Lors d'un sondage, 80 % des employeurs se sont déclarés satisfaits des services fournis par OMERS.

85 %

85 % des participants sondés ont déclaré que leur rente d'OMERS représente une bonne valeur.

GÉNÉRATION DU RENDEMENT DES PLACEMENTS

Le rendement net des placements d'OMERS s'est établi à 10,3 % en 2016, par rapport à 6,7 % en 2015.

OMERS maintient un portefeuille diversifié de placements de qualité supérieure. Nos équipes internes chevronnées gèrent directement et activement la majorité des placements du régime, ce qui nous permet de maximiser notre marge de manœuvre.

RENFORCEMENT DES LIENS

Dans le cadre de notre programme de rayonnement continu, l'équipe de haute direction d'OMERS a rencontré directement les employeurs, les promoteurs et les autres parties prenantes tout au long de l'année. Ces rencontres permettent d'obtenir un complément d'information sur les questions importantes, d'approfondir les liens et de collaborer afin d'atteindre les participants et les collectivités.

Nous avons mis en place un forum consultatif des employeurs qui permet à ceux-ci et à OMERS de discuter de l'administration des rentes et d'échanger des idées sur des questions d'intérêt commun, comme la technologie et les caractéristiques démographiques du régime. Nous avons également travaillé étroitement avec les associations d'employeurs afin d'approfondir notre compréhension des problèmes complexes auxquels les employeurs sont confrontés.

OMERS estime qu'il est nécessaire d'échanger et de tenir compte d'une diversité de perspectives et d'opinions lors de la prise de décisions, et nous sommes d'avis que le dialogue avec nos employeurs par l'intermédiaire de ces forums sera une composante importante du processus de prise de décisions.

ÉVOLUTION DE NOS CAPACITÉS ET DE NOTRE MODÈLE D'AFFAIRES

OMERS est profondément engagée à améliorer la valeur des cotisations. En 2016, OMERS s'est concentrée sur des initiatives qui reflètent cet engagement, dont l'amélioration des processus d'approvisionnement et de gestion de projets, l'ajout de sources de revenus permettant de compenser les coûts, ainsi que l'intensification de l'attention apportée aux coûts.

Nous élaborons un nouveau système d'administration des rentes et investissons dans les technologies de l'information, ce qui générera des économies à long terme. Notre coût par participant devrait s'accroître à court terme – nous investissons dès maintenant afin de générer des économies à long terme – avant de diminuer.

Les initiatives mises en œuvre en 2016 aideront OMERS à atteindre ses objectifs financiers d'ici 2020, soit ramener son ratio des frais de gestion sous la barre des 50 points de base et atteindre son coût par participant cible de 185 \$. Le ratio des frais de gestion s'est établi à 61 points de base en 2016, par rapport à 57 points de base en 2015. Le coût par participant a totalisé 189 \$ en 2016, en regard de 161 \$ un an plus tôt.



Au service des employeurs

En 2016, OMERS a tenu 73 séances d'information à l'intention des employeurs dans l'ensemble de la province, ainsi que des webinaires auxquels 2 133 représentants des employeurs ont participé. Notre collaboration avec les employeurs continue de s'intensifier et nous avons créé un groupe dédié de service aux employeurs qui a pour mission de vous soutenir et de satisfaire à vos besoins en constante évolution en matière d'administration des rentes.

OMERS a poursuivi l'élaboration de son nouveau système d'administration des rentes en 2016. Comme vous êtes nombreux à améliorer vos capacités techniques, vous nous avez confié vouloir simplifier la transmission des renseignements. Le nouveau système d'administration des rentes d'OMERS est un pas dans ce sens. Nous demeurons à votre écoute, et votre opinion est au cœur du succès de cette initiative.

Nous vous tiendrons au courant des progrès dans l'élaboration de ce système, puisque certaines caractéristiques du système actuel pourraient être modifiées. OMERS vous aidera à traverser cette transition.

Le nouveau système d'administration des rentes sera un élément important de l'atteinte de l'objectif d'OMERS : offrir des rentes sûres et des services à valeur ajoutée de qualité supérieure aux participants et aux employeurs.

- OMERS a reçu plus de 200 000 appels en 2016.
- Nous prévoyons une augmentation du nombre d'appels d'employeurs en raison de la transition vers le nouveau système d'administration des rentes d'OMERS.
- OMERS offre des possibilités de communications électroniques afin que nous puissions tous échanger efficacement et gérer les coûts du régime. En 2015, trois participants sondés sur quatre ont affirmé être prêts à passer à l'ère numérique. Bien que le nombre de participants inscrits aux relevés électroniques ait augmenté de 45 % en 2016 par rapport à un an plus tôt, moins de 45 000 participants reçoivent leurs relevés de cette manière.



Comment les employeurs peuvent-ils aider?

Le régime de retraite d'OMERS fait partie intégrante de la rémunération globale.

Le régime d'OMERS vous aide à attirer et à conserver des employés qualifiés tout en fournissant une retraite sûre aux participants. L'accroissement du nombre de participants contribue également à la durabilité du régime.

Vous pouvez nous aider en faisant en sorte que vos employés comprennent mieux le régime, surtout les employés à temps partiel qui y sont admissibles. Encouragez vos

employés à s'informer à omers.com/jointheplan.

Les coûts de transactions d'OMERS pourraient diminuer si davantage de participants interagissent avec nous en ligne et par l'intermédiaire de myOMERS. Vous pouvez nous aider en encourageant vos employés à s'inscrire à myOMERS et aux relevés électroniques. Communiquez avec nous si vous souhaitez apprendre comment sensibiliser vos employés aux avantages des opérations sans papier.



Valeur du régime pour les employeurs

OMERS s'associe à 990 employeurs provenant de municipalités, de commissions scolaires et d'autres organismes locaux dans l'ensemble de la province.

LE SAVIEZ-VOUS?

OMERS est un important moteur économique non seulement en Ontario, mais partout au Canada. Les prestations versées par le régime, soit 3,6 milliards de dollars, sont supérieures à la masse salariale annuelle de bien des grandes entreprises canadiennes.

OMERS s'efforce sans relâche à verser des prestations de retraite déterminées pour le compte des promoteurs du régime, conjuguant coût prévisible, administration efficace et service de qualité supérieure pour nos employeurs.

En faisant partie d'un important régime de retraite interentreprises, vous bénéficiez d'économies d'échelles et d'une mutualisation des risques. Vous disposez également de personnes-ressources compétentes et d'information sur les tendances en matière de retraite dans toute la province.

Une rente d'OMERS demeure une partie importante de la rémunération globale. Une vague de départs à la retraite s'annonce dans le secteur public, et une rente d'OMERS est un outil important qui vous permet d'attirer de nouveaux employés.

Une retraite sûre permet aux participants de demeurer actifs et de contribuer à leurs collectivités. Une rente régulière favorise également les dépenses de consommation, ce qui génère les revenus d'entreprises et les revenus fiscaux qui assurent la viabilité des collectivités.

La stratégie 2020 d'OMERS continuera de nous guider vers l'atteinte de notre vision : être un exemple à suivre en matière de régime à prestations déterminées durable.



Assemblée d'information d'OMERS du printemps

Lieu :

Palais des congrès de Toronto
Édifice nord, niveau 100, salle 105
255, rue Front ouest, Toronto (Ontario)
Stationnement public offert

OU

Visitez omers.com ou
omerssc.com pour vous inscrire
à la webémission

Date et heure : Le lundi 10 avril 2017
Collation à 8 h 30 HNE
Assemblée de 9 h à 11 h HNE

**INSCRIVEZ-VOUS
DÈS MAINTENANT**



Communiquez avec nous

Pour nous faire part de vos impressions sur ce rapport aux participants ou de vos commentaires en général :
client@omers.com | 416-369-2444 | 1-800-387-0813

Ana Caçoilo
Première vice-présidente,
Service des rentes

Warren Bell
Chef de l'exploitation

Cara-Marie O'Hagan
Vice-présidente,
Communications avec
les participants et les
parties prenantes

Roberta Hague
Première vice-présidente,
Communications et
relations publiques